

et les provinces de la Westphalie etc. Mr. le baron de *Thulemeier* à le département ecclésiastique des réformés et le département françois etc. Mr. de *Massow* est chef du département ecclésiastique des luthériens et des catholiques et du collège supérieur des écoles etc.

Les conseils de justice à Berlin qui dépendent du département de la justice, sont :

1) La *Commission pour la révision des lois*. Elle est chargée de décider les questions de droit litigieuses, de visiter les cours supérieures de justice, d'examiner les nouvelles lois ou les changemens des lois déjà établies. Elle se partage en députation de justice et en députation de finance. Le Grand-Chancelier est son président, elle a deux directeurs; et plusieurs conseillers du département des finances et de celui de la justice, sont les membres de cette commission. Elle s'assemble le Vendredi dans l'hôtel des conseils de justice.

2) Le *grand Tribunal ou Conseil supérieur des appels*. Il juge en troisième et dernier ressort tous les procès dans les états du Roi, excepté dans la principauté de Neufchâtel. Mr. de Reck, Ministre d'état, est président de ce tribunal, qui s'assemble le Mardi dans l'hôtel des conseils de justice.

3) La *Chambre de Justice* est proprement la cour de justice de la Marche Electorale. Elle a pour président Mr. de *Massow*, Ministre d'état. Elle est composée 1) du Sénat d'instruction, 2) du Sénat des appels. 1) Le Sénat